

s'opposer & proposer



# Communiqué de Presse

## Remplacements : des rustines cache-misère

Pour répondre à la demande légitime des élèves et de leurs familles, Luc Chatel vient de décréter « la mobilisation générale » sur le remplacement des professeurs absents, dans les délais les plus brefs.

Pour cela, il ressort des cartons la proposition qui consiste à faire appel à des enseignants retraités. Il la complète en proposant que des étudiants en master assurent ces fonctions de remplaçant.

Cette insistance à vouloir enrôler des retraités est-elle le signe que la réforme des retraites sera à ce point régressive qu'il faudra que les enseignants reprennent du service pour arrondir leur pension ?

Remplacer, c'est d'abord enseigner. Cela nécessite une formation complète et une réelle capacité d'adaptation. Demander à des étudiants, du jour au lendemain, de prendre en charge une classe, sans maîtriser les contenus des programmes, sans appréhender la gestion d'un groupe d'élèves, sans même être au fait de leurs droits et devoirs, relève de l'irresponsabilité. Faire appel au pied levé à des contractuels n'est pas plus acceptable.

Par ailleurs, effacer les frontières académiques, comme le préconise le ministre, se solderait très vite par une dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçants. Ils passeraient alors plus de temps dans leur véhicule que dans une salle de classe !

Ces solutions de fortune cachent mal la difficulté ministérielle à rapiécer le service public du remplacement maltraité budgétairement (3000 postes de remplaçants en moins à la rentrée 2009 pour le second degré). Le ministre annonce vouloir faire du « cousu main » sur le remplacement. Dans le même temps, il ne cesse d'effiloche le service public.

Cette « mobilisation générale », sans troupe formée ni convenablement préparée, pourrait vite tourner à la déroute. Pour le SE-UNSA, le remplacement doit prioritairement relever du recrutement de personnels titulaires.

Paris, le 9 mars 2010

**Christian CHEVALIER**  
**Secrétaire Général du SE-UNSA**

**Syndicat des Enseignants-UNSA**  
de la Somme  
4, rue Paul Sautai  
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63  
Fax : 03.22.92.50.51  
80@se-unsa.org  
<http://sections.se-unsa.org/80/>



**Les enseignants de l'UNSA**